

Règlement

„Concours Chien d'Accompagnement 1/2/3“

Conditions générales:

- Pour recevoir le challenge, il faut être membre du CSBB
- Peuvent participer uniquement les Briards avec le livret de travail rouge du SCS
- On prend en compte uniquement les résultats des concours CH de chiens d'Accompagnement.
- Le participant avec le plus de points en ChA 1,2 ou 3 gagne en respectant les conditions suivantes:
- A points égaux, gagne à chaque fois le nombre le plus élevé dans l'ordre suivant: ChA 3, 2, 1, ensuite les points du travail avec le nez, docilité, et obéissance.

Condition d'attribution

- Le conducteur du chien doit présenter au moins 2 résultats d'un concours de chien d'accompagnement, dont au moins un concours réussi avec « TB Ment ».

Le Challenge est attribué définitivement si:

- Le prix a été gagné 3 fois avec le même chien
- Ou après 8 attributions à ce conducteur de chien qui a gagné le prix le plus souvent (indépendamment du chien). Si cela concerne plusieurs participants on prend en compte d'abord les victoires des classes supérieures et ensuite le nombre de points.

CSBB

12 juin 2005